

25 FEV. 2019

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 7 février 2019**

L'assemblée communale s'est réunie publiquement le jeudi 7 février 2019, à 20 H 30, salon d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Roger LITAUDON, Maire.

Tous les membres du Conseil municipal étaient présents à l'exception de : Mme PARRET (pouvoir à Mme CHATELAIN, M. MANUEL (à M. LHOMME), Mme RAY (à Mme PERICHON), M. MANSART (à M. LITAUDON)

Ont également pris part à la séance Mme GOUBY, directrice générale des services et Mme BENCHIHA.

En avant-propos, Monsieur le Maire annonce la naissance de Justine, fille de Ludivine BURLLOT, agent de la collectivité et de Jimmy.

I - Election du secrétaire et du secrétaire adjoint

Mme AZEVEDO et Mme GOUBY sont respectivement élues à ces fonctions à l'unanimité.

II - Compte-rendu de la précédente séance

Le document est approuvé par tous les membres présents qui avaient pris part à la réunion du 11 décembre 2018.

III - Décisions prises par délégation

- ★ FINANCES ; emprunt de l'exercice 2018 (budget annexe de l'assainissement)
- ★ FINANCES ; consultation – assurances des bâtiments de l'ancien site du D.A. 277
- ★ FINANCES ; vérification périodique d'un cinémomètre : signature d'un contrat avec SGS AUTOMOTIVES SERVICES
- ★ FINANCES ; entretiens techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 1 entretien des installations thermiques) – avenant n° 2
- ★ ASSURANCES ; consultation – assurance statutaire de la ville de VARENNES-sur-ALLIER du 01/01/2019 au 31/12/2021
- ★ FINANCES ; Marché de réhabilitation du réseau d'assainissement. Lot n° 2 – entreprise BOUHET : acceptation du sous-traitant pour un montant de 13 853,92 € présenté par l'Ets BOUHET, titulaire du marché
- ★ FINANCES ; (annule et remplace le document DEC 201846 suite à erreur matérielle) emprunt de l'exercice 2018 (budget annexe de l'assainissement)
- ★ FINANCES ; cession d'un véhicule
- ★ FINANCES ; distribution du Trait d'Union n° 19 : contrat AXEPRO PLUS
- ★ FINANCES ; vérifications techniques et entretien des équipements (MAPA n° 06/2015, lot n° 4, vérification jeux et matériel sportif) : avenant n° 1
- ★ FINANCES ; distribution du Guide de la saison culturelle : contrat AXEPRO PLUS
- ★ FINANCES ; sinistre poteaux RUE DE MAUREGARD : acceptation de l'indemnisation
- ★ FINANCES ; sinistre installations sanitaires du Marché couvert (Club pétanque) : acceptation de l'indemnisation
- ★ FINANCES ; vérifications techniques et entretien des équipements MAPA n° 06/2015, lot n° 6 vérification paratonnerre, avenant n° 1

IV – Ordre du jour complémentaire

Six dossiers ont été instruits par la mairie et nécessitent d'être soumis à délibération sans attendre la tenue d'une autre séance plénière, il s'agit de :

- Mise à disposition d'un terrain à titre précaire,
- Demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : projet aménagement des entrées de ville
- Demande de subvention départementale : projet aménagement des entrées de ville
- Organisation du Festi BD Jeunesse,
- Création d'un poste d'animateur territorial principal 2^{ème} classe,
- Mise à jour des délibérations relatives aux régies de recettes.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cet ordre du jour complémentaire.

V - Formations des élus : compte-rendu annuel (2018),

Monsieur le Maire indique que pour l'année 2018, seuls 70 € ont été consommés au titre des crédits inscrits au compte 6535 pour la formation des élus.

Ces derniers ont toutefois pu participer à des journées d'informations dispensées gratuitement. Le Conseil municipal prend acte de ce bilan annuel.

VI - Action en justice autorisation de défendre la commune dans le contentieux l'opposant à un agent.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'engager la commune dans une action en justice auprès du Tribunal Administratif suite à saisine par un agent pour une demande de réintégration.

Le Cabinet HEINRICH Guillaume représentera la commune devant cette instance.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer tout document utile au suivi de ce dossier.

VII - Ouvertures de crédits avant le vote formel du budget

Conformément à l'article L. 1612-1 du CGCT, Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ouvrir des crédits d'investissement avant le vote formel du budget 2019.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'ouverture de crédits à hauteur de 243 751 €.

VIII - Imputation en section d'investissement de biens de faible valeur

Eu égard à la durée de vie, certains biens peuvent être imputés en section d'investissement.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'imputation en section d'investissement d'un téléphone sans fil pour l'école et d'un variateur pour l'extracteur du vestiaire de foot.

IX - Tarifs Foire d'Automne 2019

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les tarifs de la Foire d'Automne comme suit pour la 6^{ème} édition des 14 et 15 septembre 2019 :

Emplacements intérieurs :

9 m ²	55 €
12 m ²	61 €
15 m ²	67 €
18 m ²	73 €
21 m ²	79 €
24 m ²	85 €
27 m ²	91 €
30 m ²	97 €
33 m ²	103 €
36 m ²	109 €
39 m ²	115 €
42 m ²	121 €
45 m ²	127 €

48 m ²	133 €
51 m ²	139 €
54 m ²	145 €
57 m ²	151 €
60 m ²	157 €

Autres prestations :

- Location chalet 6 m ²	48,00 €
- Paires de grilles d'exposition 1m 20 x 1m70	1,95 € la paire

Afin d'équilibrer cette manifestation, la municipalité sollicitera des partenariats auprès d'entreprises. La participation minimum demandée sera la suivante :

- Soutien communication : 100 € minimum (pas de plafond).

X - Modification de la régie d'avances et de recettes

Monsieur le Maire indique que, compte-tenu de la dématérialisation des demandes de cartes grises, il n'est plus utile de conserver la régie de recettes inhérente à ce service mais qu'il convient toutefois de conserver la régie d'avances permettant à la direction générale de bénéficier de 30 € d'argent liquide (pour acheter des timbres par exemple).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la modification de la régie d'avances et de recettes afin de ne conserver que la possibilité d'avances

XI - Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des ventes de métaux et autres matériels et matériels

Monsieur le Maire indique que la commune, dans le cadre de ses chantiers, est parfois amenée à récupérer divers matériels et matériaux et qu'il paraît pertinent de pouvoir les vendre pour faire des recettes nouvelles pour la commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits des ventes de métaux, bois et autres matériels réformés.

XII – Projet de courts de tennis couverts : demande de subvention

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet de création de courts de tennis couverts et demande l'autorisation de solliciter des partenaires financiers.

Une discussion est menée sur l'opportunité de ce projet du regard notamment du faible nombre d'adhérents du club de tennis intercommunal. Pour mémoire, la communauté de communes n'a pas compétence pour ce type d'équipement.

Compte-tenu de l'attractivité du projet pour la commune, le Conseil municipal, à l'unanimité des votants (3 abstentions) accepte le projet et autorise le Maire à solliciter des partenaires financiers.

XIII - Projet d'informatisation de l'école G. SAND : demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle le projet d'informatisation de l'Ecole George SAND et indique l'opportunité de saisir l'Europe à travers le dispositif FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) pour aider au financement de l'acquisition de matériels informatiques et numériques.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le projet et autorise le Maire à solliciter l'Europe pour une subvention FEDER.

XIV - Projet de rénovation énergétique du parc locatif : demande de subvention

Monsieur le Maire indique que la rénovation énergétique du bâtiment N rue des Brémonts permettrait de répondre aux demandes et besoins des potentiels locataires et souhaite solliciter des partenaires financiers pour mener cette opération.

M. COURTADON fait remarquer que le reste à charge reste conséquent vu le manque d'attractivité de ce type de logement.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Département pour des aides.

XV - SDE 03 : modification des statuts

Le Syndicat Départemental de l'Energie de l'Allier propose de modifier ses statuts afin d'intégrer les compétences et activités nouvelles suivantes :

- 8^{ème} compétence optionnelle : le Gaz naturel véhicule (fondée sur l'article L. 2224-37 du CGCT),
- 9^{ème} compétence optionnelle : l'Hydrogène (fondée sur l'article L. 2224-37 du CGCT),
- 5^{ème} activité complémentaire : le suivi énergétique des bâtiments publics,
- 6^{ème} activité complémentaire : la planification énergétique territoriale.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette modification de statuts.

XVI - SDE 03 : adhésion de la communauté de communes Pays Tronçais

La communauté de communes du Pays de Tronçais a fait connaître son intention d'intégrer le SDE 03. Cette adhésion nécessite l'avis des membres du Syndicat.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Tronçais.

XVII - Mutualisation avec la communauté de communes : convention de prestations

Monsieur le Maire propose de conventionner avec la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire afin de pouvoir facturer les heures des personnels communaux qui seront amenés à intervenir à la Communauté de communes pour faire face à un surcroît d'activité avant la période budgétaire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme PERICHON à signer la convention de prestation avec le Président de la Communauté de communes.

XVIII – Politique foncière : bilan annuel 2018.

Conformément à l'article 11 de la Loi n° 95 – 127, Monsieur le Maire retrace les cessions et acquisitions immobilières de l'année 2018.

cession au profit de la commune :

- de terrains sis rue Henri DUNANT par SCI AVIVA,
- de terrains sis RUE de la BRUNETTE par consorts MAURICE,
- de terrains sis ETANG MARTEL par la SEAu,
- du patrimoine du Ministère de la Défense sis Marius COURTEIX, Rue des BREMONTS et rue Claudius BOURIN, aux lieux dits GRAVIERE et CHAMBACON:

XIX - Subvention à l'association laïque du collègue

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 100 € à l'association laïque du Collège pour avoir mis à l'honneur VARENNES-sur-ALLIER lors des Championnats de France Escalade Sport Partage.

XX - Subvention à l'association sportive du lycée

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à l'association sportive du Lycée une subvention de 100 € pour avoir dignement représenté la commune aux épreuves nationales de STEP.

XXI - Mise à disposition d'un agent en faveur d'une association

Monsieur le Maire indique que le Club de natation, après une période de sommeil, souhaite reprendre ses activités et sollicite la participation d'un agent communal pour assurer la sécurité des activités sur le bassin de LAPALISSE.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel communal au profit du Club de natation jusqu'aux vacances scolaires de juillet.

XXII - Mise en œuvre du Compte Personnel de formation

Monsieur le Maire propose de mettre en place le Compte Personnel de Formation au sein de la collectivité. Ce dispositif remplace le DIF (Droit Individuel à Formation). Mme BELOT regrette que ce sujet n'ait pas été abordé en commission du personnel.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place du CPF.

XXIII - Mise en place du Compte Epargne Temps

Monsieur le Maire propose d'ouvrir le Compte Epargne Temps afin de permettre aux agents qui le souhaitent de mettre en réserve des jours de congés annuels non pris.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la mise en place du CET au profit des agents communaux.

XXIV - ZAC La Feuillouse : régularisation

Cette question est retirée, faute d'éléments.

Elle sera représentée sur une séance ultérieure.

XXV - SPL 277 : convention de refacturation frais étude assainissement

Monsieur le Maire indique qu'il serait nécessaire de prévoir une 2^{ème} phase de travaux d'assainissement sur l'Ecocentre et propose de refacturer l'étude à la SPL 277.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de refacturer à la SPL 277 les frais d'études nécessaires pour préparer la 2^{ème} phase de travaux d'assainissement sur l'Ecocentre.

XXVI - Renouvellement matériel pédagogique : convention avec les communes bénéficiaires du RASED

Monsieur le Maire indique que les membres du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) souhaiteraient bénéficier de matériels plus actuels et propose de demander aux maires des écoles desservies par le RASED une participation à l'acquisition.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le principe de refacturation aux communes des écoles desservies par le RASED et autorise le Maire à signer tout document utile au suivi de ce dossier.

INSCRIPTIONS COMPLEMENTAIRES**XXVII - Mise à disposition de terrain entre la commune de VARENNES-sur-ALLIER et la Société CAPT HABITAT France**

Monsieur le Maire fait état du projet de la Société CAPT HABITAT et propose de mettre à disposition, à titre précaire, une parcelle de terrain Rue Claudius TURRY pour l'installation d'une maison bioclimatique.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la mise à disposition en faveur de la Société CAPT HABITAT.

XXVIII - Aménagement des entrées de ville : demande d'aide départementale

Monsieur le Maire propose de solliciter le Département pour ce projet.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter le Département au titre du dispositif de soutien aux communes pour l'aménagement d'espaces publics extérieurs.

XXIX - Aménagement des entrées de ville : demande de DETR

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement des entrées de Ville et demande l'autorisation de solliciter des financeurs pour la réalisation de la 1^{ère} tranche de travaux.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'Etat au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR).

XXX - Organisation de Festi BD Jeunesse

Suite au désistement de VILTAÏS pour l'organisation de la 11^{ème} édition de Festi BD Jeunesse, le Maire propose à l'assemblée que la commune mette en œuvre cette animation de façon autonome.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à mettre en œuvre la 11^{ème} édition de Festi BD Jeunesse et à signer les conventions avec les auteurs, illustrateurs, éditeurs et les artistes présents à VARENNES-sur-ALLIER le 9 mars 2019.

XXXI - Régies : mises à jour

Monsieur le Maire indique qu'il convient de mettre à jour l'ensemble des régies de recettes de la commune en indiquant notamment « le comptable public assignataire » sans préciser son lieu d'implantation et en prévoyant une périodicité mensuelle de versement des numéraires.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à modifier les régies de recettes pour prendre en compte ces mises à jour.

XXXII - Création d'un poste d'animateur principal de 2^{ème} classe

Monsieur le Maire indique que le responsable du Pôle famille vient d'être retenu et qu'il convient de créer un poste d'animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet au 1^{er} mars 2019.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'ouvrir le poste d'animateur territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet au 1^{er} mars 2019.

Monsieur le Maire termine la séance en indiquant les dates des prochains rendez-vous (commissions et conseil municipal).

M. COURTADON fait remarquer que les comptes rendus des bureaux municipaux sont diffusés trop tardivement.

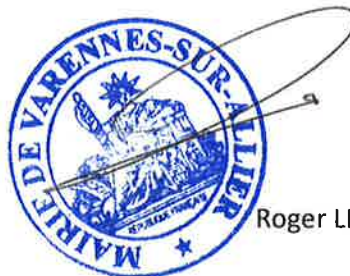
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 56.

Le Secrétaire de Séance,



Marie-Christine AZEVEDO

Le Maire,



Roger LITAUDON

Destinataires :

Membres du Conseil municipal (par messagerie)

N.B. : M. COURTADON, Mme BELOT et M. ALBERT version numérique + version papier

Centre des finances (par courrier, pour information),

Service du personnel, service de la Comptabilité, Médiathèque (par mail, pour information),

Secrétariat de la communauté de communes (par messagerie),

Affichages : Hôtel-de-Ville, centre technique, restaurant municipal (format A5),

Publications : Site Internet de la Ville, affichage électronique H. de Ville, panneau d'informations extérieur, Journal LA MONTAGNE.

1 ex. à chaque école communale pour l'information des personnels,

Impressions pour classement dans divers dossiers (3 ex.).